

Paris, le 7 mars 2018

Communiqué de presse

Hausse des placements d'enfants en centres de rétention administrative : une situation préoccupante qui appelle une réaction du gouvernement

Alors que la nuit dernière, au moins dix enfants (un nourrisson d'un mois, un autre de quatre mois, une fratrie de trois enfants de 3 mois, 3 et 6 ans et une fratrie de cinq enfants de 7, 9, 11, 16 et 17 ans) se trouvaient enfermés dans le centre de rétention administrative du Mesnil-Amelot, le Défenseur des droits, Jacques Toubon, a écrit ce jour au Premier ministre afin de l'alerter une nouvelle fois sur cette situation inacceptable (voir [décision du 8 février 2018](#)).

La Présidente du comité des droits de l'enfant des Nations Unies, Renate WINTER, a récemment invité les Etats membres de l'Union européenne signataires de la Convention internationale des droits de l'enfant à proscrire la détention des enfants migrants, même en dernier recours.

Depuis le 1er janvier 2018, 40 enfants, sans compter les enfants retenus à Mayotte, ont ainsi connu la douloureuse expérience de l'enfermement. En 2017, la France a enfermé, pour la seule métropole, 275 enfants dont de nombreux nourrissons, soit presque autant que durant les années 2012, 2013, 2014 et 2015 réunies.

La place d'un enfant n'est pas dans un lieu d'enfermement, même organisé pour « accueillir » des familles, et ce quel que soit le comportement de ses parents ou leur situation administrative.

L'impérieuse nécessité de protéger en toute hypothèse les droits et l'intérêt supérieur des enfants ne peut en aucun cas s'effacer devant des considérations liées aux choix de la politique migratoire.

Le Défenseur des droits demande donc au gouvernement quelles suites il entend donner à sa demande d'interdire, en toutes circonstances, le placement de familles avec enfants en centre de rétention administrative.

Contacts presse

Bénédicte Brissart
Conseillère presse et Communication
benedicte.brissart@defenseurdesdroits.fr
Tél. : 01 53 29 23 27 / Port. : 06 85 08 70 25

Laetitia Got
Chargée de la mission presse
laetitia.got@defenseurdesdroits.fr
Tél. : 01 53 29 22 79 / Port. : 06 20 50 34 46